

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 12/12/2025 - 73676 - 2022 B 06551 - 914 334 750 - BK PARTNERS GROUP

73676.

BK PARTNERS GROUP SAS**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				du 01/06/2022 au 31/12/2023 (19 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 017	777	240	0,00	225	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	67 958	9 062	58 896	0,05	11 747	0,01
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	93 558 648		93 558 648	87,14	81 988 248	82,85
Créances rattachées à des participations	8 956 469		8 956 469	8,34	12 760 252	12,89
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	102 584 091	9 839	102 574 252	95,54	94 760 472	95,75
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 434 644		2 434 644	2,27	1 252 183	1,27
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	145		145	0,00		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	142 449		142 449	0,13	967 088	0,98
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	132 574		132 574	0,12	93 383	0,09
. Autres	707 632		707 632	0,66	1 275 077	1,29
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 139 192		1 139 192	1,06	579 989	0,59
Charges constatées d'avance	42 399		42 399	0,04	33 629	0,03
TOTAL (II)	4 599 035		4 599 035	4,28	4 201 348	4,25
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	189 819		189 819	0,18		
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	107 372 945	9 839	107 363 106	100,00	98 961 821	100,00

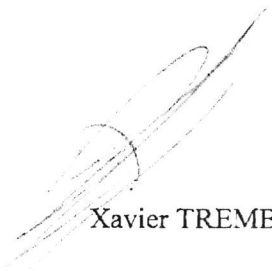
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Boulogne-Billancourt et Malakoff, le 30 juin 2025

Les commissaires aux comptes

REXCO Conseils

IN EXTENSO IDF AUDIT

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Xavier TREMBLAY

A cursive signature in black ink, featuring a large, prominent loop at the beginning and several smaller loops throughout.

Cédric BURGUIERE

A cursive signature in black ink, with a sharp, angular start and a series of connected loops.

Caroline DORIZON

BK PARTNERS GROUP SAS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (19 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 6 515 260)	6 515 260	6,07	6 515 260	6,58
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	58 637 336	54,62	58 637 336	59,25
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	129 234	0,12		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	2 455 446	2,29		
Résultat de l'exercice	1 887 945	1,76	2 584 680	2,61
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	831 224	0,77	493 559	0,50
TOTAL (I)	70 456 445	65,62	68 230 834	68,95
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	518 583	0,48	308 583	0,31
TOTAL (III)	518 583	0,48	308 583	0,31
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles	3 227 523	3,01	3 133 518	3,17
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	29 359 508	27,35	25 453 590	25,72
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	2 347 303	2,19	962 646	0,97
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	670 794	0,62	373 552	0,38
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	168 766	0,16	159 913	0,16
. Organismes sociaux	126 148	0,12	102 639	0,10
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	381 531	0,36	195 747	0,20
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	13 705	0,01	16 788	0,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	92 801	0,09	24 010	0,02
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	36 388 078	33,89	30 422 403	30,74
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	107 363 106	100,00	98 961 821	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	du 01/06/2022 au 31/12/2023 (19 mois)	Variation sur 12 mois (12 / 12)	%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	2 167 454	68 000	2 235 454	100,00	2 351 125	100,00	750 533	50,54
Chiffres d'Affaires Nets	2 167 454	68 000	2 235 454	100,00	2 351 125	100,00	750 533	50,54
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			2 000	0,09	10 000	0,43	-4 316	-68,33
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			-24 183	-1,07	1 568	0,07	-25 173	N/S
Autres produits			10	0,00	239	0,01	-141	-93,40
Total des produits d'exploitation (I)			2 213 281	99,01	2 362 932	100,50	720 903	48,31
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 881	0,22	1 106	0,05	4 182	598,69
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			767 225	34,32	638 022	27,14	364 264	90,40
Impôts, taxes et versements assimilés			21 344	0,95	17 320	0,74	10 405	95,12
Salaires et traitements			958 597	42,88	1 151 900	48,99	231 081	31,76
Charges sociales			351 892	15,74	446 507	18,99	69 888	24,78
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 198	0,28	3 641	0,15	3 898	169,51
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			828	0,04	23	0,00	813	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			2 110 965	94,43	2 258 520	96,06	684 531	47,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			102 316	4,58	104 412	4,44	36 372	55,16
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			3 202 200	143,25	4 596 475	195,50	299 163	10,31
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			320 578	14,34	212 653	9,04	186 271	138,69
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			3 522 779	157,59	4 809 128	204,55	485 435	15,98
Dotations financières aux amortissements et provisions			211 381	9,46	308 583	13,12	16 486	8,46
Intérêts et charges assimilées			1 482 751	66,33	2 029 841	86,33	200 746	15,66
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			1 694 132	75,78	2 338 424	99,46	217 233	14,71
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 828 647	81,80	2 470 704	105,09	268 202	17,19
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 930 962	86,38	2 575 116	109,53	304 573	18,73

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		du 01/06/2022 au 31/12/2023 (19 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 499	0,92	31 748	1,35	448	2,23
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	20 499	0,92	31 748	1,35	448	2,23
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	337 666	15,11	493 559	20,99	25 945	8,32
Total des charges exceptionnelles (VIII)	337 666	15,11	493 559	20,99	25 945	8,32
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-317 167	-14,18	-461 811	-19,83	-25 497	-8,73
Participation des salariés (IX)	23 442	1,05	26 391	1,12	6 774	40,64
Impôts sur les bénéfices (X)	-297 591	-13,30	-497 766	-21,15	16 788	5,34
Total des Produits (I+III+V+VII)	5 756 559	257,51	7 203 808	306,40	1 206 786	26,52
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 868 614	173,06	4 619 128	196,46	951 270	32,61
RÉSULTAT NET	1 887 945	84,45	2 584 680	109,93	255 516	15,65
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 107 363 106,33 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 887 944,76 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 19 mois recouvrant la période du 01/06/2022 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance du 30 juin 2025



certifié Gorfone
Armand Fedrue

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Obligations convertibles
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	1 an
Matériel de bureau et informatique	3 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Des provisions pour dépréciations des participations et autres titres immobilisés sont constituées lorsque la valeur au bilan est supérieure à leur valeur d'usage. Celle-ci est déterminée en tenant compte de la quote part de capitaux propres et des perspectives de rentabilité de la filiale.

Ce test n'a conduit à aucune dépréciation des titres de participation au 31.12.2024.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**3.1 - INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE**

Les engagements de départ à la retraite s'élèvent à 46 484 euros compte tenu des hypothèses suivantes :

- augmentation annuelle des salaires de 2% constant
- age de départ à la retraite de 65 ans
- taux de rotation des salariés : 10%
- taux de charges sociales : 46%
- Taux d'actualisation : 3.25% (inflation comprise)

3.2 - CONVENTION DE TRESORERIE

Mise en place d'une convention de trésorerie centralisée afin d'optimiser la gestion financière du groupe.

3.3 - INTEGRATION FISCALE

BK PARTNERS GROUP s'est constituée au 01/01/2023 tête du groupe d'intégration fiscale dont le périmètre est le suivant :

BK FINANCIAL GROUP,
BK CONSULTING FRANCE,
BK CONSULTING NORD,
BK INGENIERIE & PROCESS,
BK ASSURANCE;
5COM CONSULTING
EURYALE (entrée de périmètre sur l'exercice 2024)

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'imposition des sociétés intégrées est identique à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration.

En cas d'exercice bénéficiaire de la société filiale, la convention prévoit que la société Filiale versera à la société Mère une somme définitive égale à l'impôt sur les sociétés qui aurait grevé son résultat en l'absence d'intégration déduction faite des acomptes déjà versés, ainsi que des réductions et crédits d'impôts transférés à la société Mère pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble.

La convention d'intégration fiscale prévoit le remboursement à la société Filiale dès l'exercice de naissance des crédits ou réductions d'impôts au profit de la filiale, indépendamment en conséquence de l'exercice au cours duquel la société Mère imputera effectivement ou obtiendra le remboursement de ces crédits ou réductions d'impôt.

Les économies liées aux déficits et les autres économies d'impôts (correctifs, crédits d'impôt des filiales déficitaires) sont conservées par la Société Mère.

3.4 - APPORT DE TITRES

Apport à BK PARTNERS GROUP des titres BK FINANCIAL GROUP (9.807.934 actions ordinaires de

la société BK Financial Group).

3.5 - Financement

Emprunt obligataire

La Société a également conclu le 13 juillet 2022, l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 3.000.000 € par la création de 3.000.000 d'OCA de la société d'une valeur nominale de 1 € rémunéré au taux de 3% par an, capitalisés annuellement et payables en totalité au moment du remboursement (anticipé ou non) ou de la conversion de toute ou partie des OC, avec une échéance fixée au 13 juillet 2030.

Contrats de prêt intragroupe

La Société a conclu le 13 juillet 2022 des contrats de prêts intragroupe, aux termes desquels la Société a mis à disposition de la société BK Financial Group un prêt afin de refinancer l'acquisition de la société Génération Conseil, et à disposition de la société BK Consulting France un prêt afin de refinancer l'acquisition de la société 5 Com Consulting.

3.6 - Acquisition du groupe ACATUS-ATIMIC

La société a acquis en date du 19 décembre 2024 les sociétés Acatus Informatique, Atimic et ses deux filiales Atimic-Lyon et Atimic-Paris pour un montant de 11,6 M€ (y compris les frais d'acquisition).

En lien avec le Contrat de Crédits Senior, la société a souscrit un prêt acquisition auprès de la BNP de 7.800.000 euros pour financer partiellement cette acquisition.

3.7 - Evénements significatifs

La société a été créée le 1er juin 2022, le premier exercice a été principalement marqué par une opération de restructuration du groupe BK sous forme de LBO, intervenue le 13 juillet 2022 notamment par l'apport des actionnaires des titres BK FINANCIAL GROUP (9.807.934 actions ordinaires) à la société BK PARTNERS GROUP.

Afin de financer les opérations décrites ci-avant, la Société a conclu le 13 juillet 2022, un contrat de crédits senior confirmés et non confirmé avec un pool bancaire aux termes duquel les prêteurs senior ont mis à disposition de la Société des lignes de crédits senior confirmées et non confirmées d'un montant total maximum en principal de 44.100.000 €

Conformément aux dispositions de la documentation bancaire, les ratios financiers R2 (Dettes financières nettes / EBE retraité) et R3 (Cash-Flow libre / Service de la dette) sont testés annuellement et doit respecter le niveau défini dans l'avenant n°1 au contrat de crédit du 19 décembre 2024. Le groupe a respecté ces covenants lors du calcul pour décembre 2024.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	404		613
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			50 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 209		2 749
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	15 209		52 749
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	94 748 500		11 666 696
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	94 748 500		11 666 696
TOTAL GENERAL	94 764 113		11 720 058

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 017	1 017
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport			50 000	50 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier			17 958	17 958
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			67 958	67 958
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		3 900 080	102 515 116	102 515 116
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL		3 900 080	102 515 116	102 515 116
TOTAL GENERAL		3 900 080	102 584 091	102 584 091

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	179	598		777
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport		35		35
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 462	5 565		9 027
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 462	5 600		9 062
TOTAL GENERAL	3 641	6 198		9 839

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	598				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	35				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	5 565				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	5 600				
TOTAL GENERAL	6 198				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices		191 200	1 381	189 819
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	493 559	337 666		831 224
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	493 559	337 666		831 224
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	308 583	211 381		518 583
TOTAL Provisions	308 583	211 381		518 583
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	802 142	549 047		1 349 808
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières		211 381		
- exceptionnelles		337 666		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	8 956 469		8 956 469
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 434 644	2 434 644	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	142 449	142 449	
- T.V.A.	132 574	132 574	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	500	500	
- Divers			
Groupe et associés	655 432	655 432	
Débiteurs divers	51 845	51 845	
Charges constatées d'avance	42 399	42 399	
TOTAL GENERAL	12 416 311	3 459 843	8 956 469
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 227 523	3 227 523		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	29 359 508	5 131 333	24 228 175	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	670 794	670 794		
Personnel et comptes rattachés	168 766	168 766		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126 148	126 148		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	381 531	381 531		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	13 705	13 705		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 347 303	2 347 303		
Autres dettes	92 801	92 801		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	36 388 078	12 159 903	24 228 175	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 800 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 883 333			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations	93 558 648		
Créances rattachées à des participations	8 956 469		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	2 433 444		
Autres créances	655 432		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	2 347 303		
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	569 687		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	84 783		
Produits de participation	2 529 035		
Autres produits financiers	673 165		
Charges financières	43 772		

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	96 296
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 984 345
Autres créances	51 700
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	2 132 341

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	227 523
Emprunts et dettes financières divers	226 174
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 543
Dettes fiscales et sociales	244 258
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	60 600
TOTAL	1 100 099

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	42 399	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	42 399	

Commentaires:

9.4 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	189 819	
Charges à étaler		
TOTAL	189 819	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	65 152 594	0,10
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	65 152 594	0,10

Commentaires:

9.6 - OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Nombre	Valeur
3 000 000	1

Etendue des droits qu'elles confèrent:

Jusqu'à la conversion ou le remboursement de l'emprunt, une provision pour risques (à caractère financier) est, à notre avis, à constituer au titre de la commission de conversion, dès qu'il devient probable qu'elle devra être versée. Le caractère probable de la sortie de ressources dépend des probabilités à la clôture :

- que l'investisseur décide de demander la conversion plutôt que le remboursement (tel est le cas lorsque la conversion est sous le contrôle de l'investisseur) ;
- et que le prix de conversion à la date de conversion soit inférieur à la valeur nominale de l'action et que le niveau des réserves, report à nouveau et primes soit insuffisant à la date de conversion.

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Contrat de nantissements de comptes titres financiers donnés en faveur des prêteurs seniors au titre du crédit confirmé afin de garantir ses obligations de remboursement, à savoir : le nantissement de 1 action de la société BK CONSULTING FRANCE le nantissement de 14.876.682 actions de la société BK FINANCIAL GROUP le nantissement des titres ACATUS \182 actions\ et ATIMIC \500 actions\	
Emprunts BNP	29 359 508
TOTAL	29 359 508
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avais, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Frais d'acquisition des titres	337 665
Autres :	
TOTAL	337 665

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	
Commentaires:	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	28 683
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	28 683

Commentaires:

10.4 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	9	

Commentaires:

10.5 - IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

BK PARTNERS GROUP
Tour LANDSCAPE
6, place des Degrés
92800 PUTEAUX
91433475000017

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
BK FINANCIAL GROUP	14 876 682	11 598 330	100,00	81 988 248	81 988 248				3 595 240	2 529 035
ACATUS	50 000	16 712	100,00	1 960 000	1 960 000			3 584 527	94 840	
ATIMIC	100 000	1 225 537	100,00	9 440 000	9 440 000			4 069 206	581 682	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Les données chiffres d'ACATUS sont celles relatives aux comptes annuels de l'exercice clos au 31/03/2025.

Rexco Conseils
19, rue de Sèvres
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale
de Versailles et du Centre

In Extenso IDF Audit
15 Boulevard Gabriel Péri
92240 MALAKOFF
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale
de Versailles et du Centre

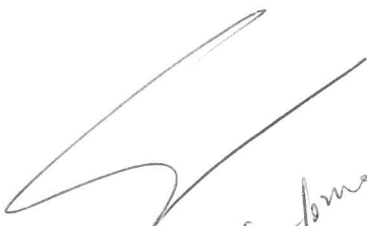
BK PARTNERS GROUP

Société par Actions Simplifiée

6 Place des Degrés
92800 PUTEAUX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024



*Certifié conforme
Annuel Febvre*

BK PARTNERS GROUP

Société par Actions Simplifiée

6 Place des Degrés
92800 PUTEAUX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société BK PARTNERS GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BK PARTNERS GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participations, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 93.558.648 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note de l'annexe 1.2.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations données dans la note de l'annexe aux comptes annuels, examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation fournie, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées dans ce cadre.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de surveillance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

BK PARTNERS GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 6.549.520 euros Siège social :
6, Place des Degrés 92800 PUTEAUX
914 334 750 RCS Nanterre (la «
Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2025**

...

PREMIERE RESOLUTION

(Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président et au Directeur Général)

L'assemblée générale,

après avoir entendu la lecture du rapport du Président et le rapport sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2024 des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux – soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe - de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un bénéfice net comptable de 1.887.945 euros. Elle

approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

(Approbation des charges et dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I.)

L'assemblée générale,

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'il n'y a pas eu au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de dépenses et charges du type de celles visées à l'alinéa 4 de l'article 39 du code général des impôts sous le nom de "dépenses somptuaires", ni d'amortissements excédentaires" tels que ceux visés à ce même alinéa.

L'assemblée générale approuve l'absence de ces dépenses et charges.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024)

L'assemblée générale,

décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 1.887.945 euros, comme suit :

- à hauteur de 94.398 euros au poste « Réserve légale », qui s'élèvera désormais à un montant de 223.632 euros, et
- à hauteur du solde, soit un montant de 1.793.547 euros au poste « Report à nouveau », qui s'élèvera désormais à un montant de 3.906.388 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes, depuis sa constitution, ni de revenus éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, ni de revenus non éligibles à ce même abattement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

(Approbation des conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce et visées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes)

L'assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce,

approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

...

SIXIÈME RESOLUTION

(Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)

L'assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

...

